



**Intérêt des membres de l'AQAD, du CMAQ, du RAAV, de l'UNEQ
et d'auteurs dramatiques à adhérer aux projets de régime de retraite
et d'assurance collective**

Dossier 77122-015
Mars 2007



580, Grande-Allée Est, bureau 580, Québec, Québec G1R 2K2 • Tél. : 418-522-7467 • Téléc. : 418-522-7977

• www.legermarketing.com •

Table des matières

Contexte et objectifs	3
Méthodologie	4
Profil des répondants selon le membership	5
Profil de membership des répondants selon les associations participantes	6
1. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite	8
1.1 Plus de la moitié (56%) des artistes interrogés manifestent de l'intérêt à participer à un régime de retraite	8
1.2 La principale raison de non-intérêt : l'adhésion effective à un autre régime de retraite	10
2. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du plan d'assurance collective	12
2.1 Plus de la moitié (53%) des artistes interrogés sont intéressés à participer à un plan d'assurance collective	12
2.2 Le fait d'adhérer déjà à un plan d'assurance collective serait le principal motif de non-intérêt	14
3. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite et/ou du plan d'assurance collective	15
3.1 Une proportion de 43% des artistes interrogés seraient intéressés par les deux propositions	15
3.2 Près des deux tiers des artistes interrogés seraient intéressés à l'une ou l'autre des propositions ..	15

Contexte et objectifs

Dans le cadre d'une étude réalisée auprès des membres de certaines associations d'artistes reconnues par la CRAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et de producteurs), le ministère de la Culture et des Communications a mandaté Léger Marketing afin d'évaluer l'intérêt des membres à adhérer aux projets de régime de retraite et d'assurance collective proposés par ces associations. Plus précisément, cette étude devait permettre de recueillir des données concernant :

- le profil du répondant (le nom de l'association, sexe, groupe d'âge, revenu total du membre, revenu d'artiste);
- le degré d'intérêt à l'égard de leur participation à un régime de retraite;
- le degré d'intérêt à l'égard de leur participation à une assurance collective;
- la compréhension du non-intérêt à une participation à un régime de retraite et/ou à une assurance collective.

Méthodologie

Un sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon de 748 répondants. Les entrevues ont été réalisées à partir de notre centre d'appels de Montréal du 23 février au 9 mars 2007. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population étudiée, les données brutes de l'étude ont été pondérées en fonction du nombre de membres des associations d'artistes à l'étude (source : ministère de la Culture et des Communications).

La durée moyenne de l'entrevue fut d'environ 5 minutes. Le questionnaire avait été élaboré en conformité avec les objectifs poursuivis et préalablement approuvé par le client.

Finalement, nous obtenons avec les 748 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 3,19\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Associations participantes	Nombre total d'artistes	Nombre d'entrevues complétées	Marge d'erreur maximale
Auteurs dramatiques (non-membres de l'AQAD)	125	18	-
Association québécoise des auteurs dramatiques (l'AQAD)	175	90	$\pm 7,20\%$
Conseil des métiers d'art du Québec (le CMAQ)	800	200	$\pm 6,00\%$
Regroupement des artistes en arts visuels (la RAAV)	1200	220	$\pm 5,97\%$
Union des écrivains et écrivaines du Québec (l'UNEQ)	1300	220	$\pm 6,02\%$
Ensemble des membres des associations participantes	3600	748	$\pm 3,19\%$

Notons que seuls les écarts significatifs seront considérés à l'analyse des sous-groupes à l'étude. Les résultats significativement **plus élevés** seront présentés en **bleu** et ceux significativement **plus faibles** seront présentés en **rouge** dans les tableaux et les graphiques.

Soulignons enfin que les totaux différents de 100% sont dus à la réponse multiple ou à l'arrondissement à l'entier.

Profil des répondants selon le membership

Profil sociodémographique selon l'association

Variable sociodémographique		Total	AQAD	AQAD	CMAQ	RAAV	UNEQ
		n=748	non-membres n=18*	n=90	n=200	n=220	n=220
Sexe	Homme	43%	50%	61%	44%	30%	50%
	Femme	57%	50%	39%	55%	70%	50%
Âge	18-24 ans	-	-	1%	-	-	-
	25-34 ans	6%	6%	11%	16%	2%	3%
	35-44 ans	13%	33%	19%	16%	8%	12%
	45-54 ans	31%	44%	37%	35%	33%	26%
	55-64 ans	32%	17%	24%	23%	35%	36%
	65 ans ou plus	17%	-	8%	8%	21%	20%
Revenu total	Moins de 20 000\$	27%	28%	22%	36%	35%	16%
	Entre 20 000\$ et 29 999\$	17%	22%	18%	26%	15%	12%
	Entre 30 000\$ et 39 999\$	15%	11%	14%	14%	15%	15%
	Entre 40 000\$ et 49 999\$	10%	11%	16%	6%	10%	12%
	Entre 50 000\$ et 59 999\$	5%	-	7%	3%	5%	7%
	Entre 60 000\$ et 69 999\$	6%	-	7%	-	5%	11%
	Entre 70 000\$ et plus	7%	22%	10%	4%	3%	11%
	Nsp/nrp	13%	6%	7%	9%	13%	15%
Revenu provenant des activités artistiques	Moins de 20 000\$	66%	33%	58%	50%	73%	72%
	Entre 20 000\$ et 29 999\$	10%	28%	12%	21%	8%	5%
	Entre 30 000\$ et 39 999\$	5%	6%	8%	10%	4%	2%
	Entre 40 000\$ et 49 999\$	3%	6%	8%	3%	1%	4%
	Entre 50 000\$ et 59 999\$	1%	6%	3%	2%	-	-
	Entre 60 000\$ et 69 999\$	-	-	-	-	-	1%
	Entre 70 000\$ et plus	3%	17%	6%	3%	3%	3%
	Nsp/nrp	11%	6%	6%	9%	11%	13%

*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants

Profil de membership des répondants selon les associations participantes

- Au global, 53% des artistes interrogés participent à plus d'une association d'artistes reconnues par la CRAAP. Dans 46% des cas, au global, ils font partie d'une seule association d'artistes, soit l'AQAD, le CMAQ, le RAAV ou l'UNEQ.
- Soulignons que les membres du Conseil des métiers d'art du Québec sont significativement plus nombreux à faire partie d'une seule association d'artistes (60%, par rapport à 19% pour l'AQAD).

Profil de membership des répondants au global et selon les associations participantes

Associations d'artistes reconnues par la CRAAP (Plusieurs mentions possibles)	Total n=748	AQAD non-membres n=18*	AQAD n=90	CMAQ n=200	RAAV n=220	UNEQ n=220
Union des artistes (UDA)	5%	62%	40%	1%	-	5%
Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)	5%	19%	24%	-	-	9%
Société de droit d'auteurs en art visuel (SODART)	3%	-	-	1%	8%	-
Association des écrivains québécois pour la jeunesse (AEQJ)	3%	-	2%	-	-	7%
Centre des auteurs dramatiques (CEAD)	3%	31%	33%	-	-	2%
Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV)	2%	-	-	3%	3%	1%
Conseil de la culture	2%	-	1%	2%	3%	2%
Communication-Jeunesse (C-J)	2%	-	3%	-	-	4%
Association des artistes	2%	-	-	-	4%	-
Association des auteurs de la Montérégie (AAM)	2%	-	1%	-	-	4%
SOCAN	1%	6%	2%	-	-	1%
SODRAC	1%	-	2%	-	-	-
Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ)	1%	-	1%	-	-	1%
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)	1%	-	-	1%	2%	-
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)	1%	-	-	-	-	2%
Union des écrivains et écrivaines du Québec (UNEQ)	1%	19%	6%	-	1%	1%
Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD)	1%	-	-	-	-	3%
Autre association	21%	25%	13%	21%	26%	18%
Ne fait partie d'aucune autre association d'artistes	46%	-	19%	60%	42%	46%
Ne sait pas / refus	1%	-	1%	-	1%	-

*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à être membres...

... d'aucune autre association d'artistes (46% de l'ensemble) :

- les membres du CMAQ (60%);
- les hommes (50%);
- les 18 à 44 ans (63%).

... d'au moins une autre association d'artiste (53% de l'ensemble) :

- les membres de l'AQAD (80%);
- les femmes (57%);
- les personnes âgées de 65 ans et plus (63%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total qui se situe entre 30 000\$ et 39 999\$ (68%).

1. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite

1.1 Plus de la moitié (56%) des artistes interrogés manifestent de l'intérêt à participer à un régime de retraite

On a demandé aux auteurs dramatiques non-membres de l'AQAD, aux membres de l'AQAD, du CMAQ, du RAAV et de l'UNEQ d'indiquer leur degré d'intérêt quant à la participation à un régime de retraite mis en place par leur association et d'autres associations d'artistes. Ce régime leur offrirait l'occasion d'investir une partie des bénéfices financiers reliés à l'exercice de leur art. Ce régime pourrait prendre la forme d'un REER collectif et ainsi être admissible aux avantages fiscaux reconnus à ce type de régime, notamment l'utilisation des fonds pour le Régime à l'accession à la propriété et au Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).

- À l'heure actuelle, 56% des artistes interrogés seraient intéressés à participer au régime de retraite proposé par leur association d'artistes. En données réelles, cette proportion représente **2 016 membres**. Une proportion de 41% des répondants, par contre, ont exprimé la position inverse en affirmant ne pas être intéressé au régime de retraite.
- Soulignons que les membres de l'AQAD sont significativement plus nombreux à être intéressés au régime de retraite (69%). À l'opposé, les membres de l'UNEQ sont significativement plus nombreux à ne pas vouloir y participer (46%). Par ailleurs, on observe que le degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite décroît systématiquement avec l'âge des répondants, passant de 78% chez les 18 à 34 ans à 36% chez les 65 ans et plus.

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à manifester...

... de l'intérêt pour le régime de retraite proposé (56% de l'ensemble) :

- les membres de l'AQAD (69%);
- les 18 à 34 ans (78%), les 35 à 44 ans (74%), les 45 à 54 ans (68%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total de moins de 30 000\$ (69%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe entre 20 000\$ et 39 999\$ (73%).

... du désintérêt pour le régime de retraite proposé (41% de l'ensemble) :

- les membres de l'UNEQ (46%);
- les 55 ans et plus (55%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total de plus de 50 000\$ (59%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe à moins de 20 000\$ (43%).

Le graphique et le tableau de la page suivante présentent les résultats au global et selon les associations.

Graphique 1.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation à un régime de retraite proposé par leur association
% de mentions « très » ou « assez intéressé »

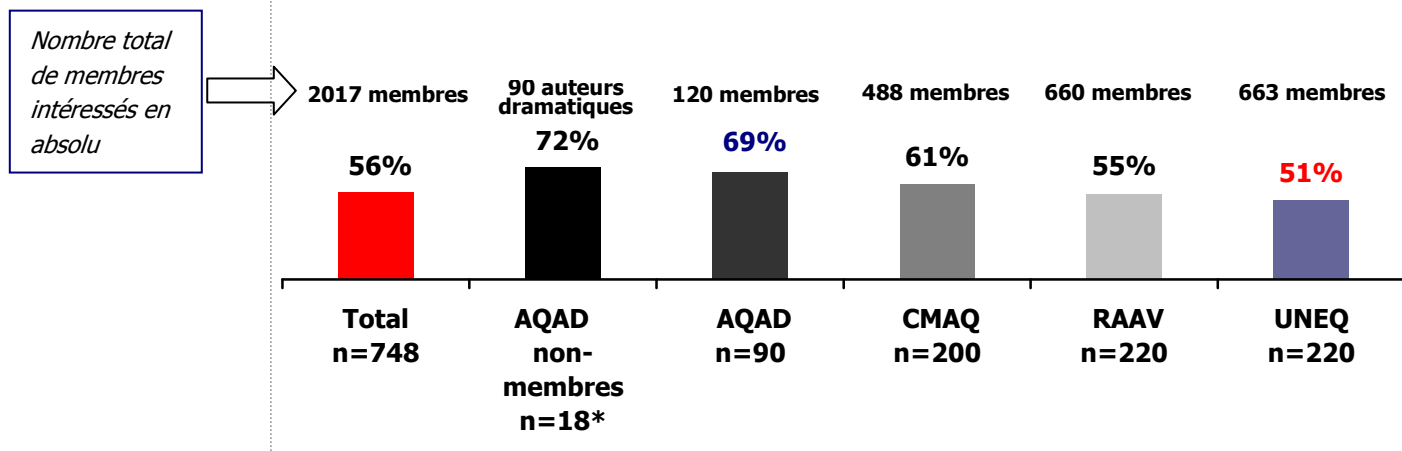


Tableau 1.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation à un régime de retraite proposé par leur association

Degré d'intérêt pour le régime de retraite	Total n=748	AQAD non-membres n=18*	AQAD n=90	CMAQ n=200	RAAV n=220	UNEQ n=220
TOTAL INTÉRESSÉ	56%	72%	69%	61%	55%	51%
Très intéressé	24%	28%	33%	20%	28%	22%
Assez intéressé	32%	44%	36%	41%	27%	29%
TOTAL PAS INTÉRESSÉ	41%	22%	29%	36%	41%	46%
Peu intéressé	11%	-	12%	14%	10%	11%
Pas du tout intéressé	30%	25%	17%	22%	31%	35%
Nsp/nrp	2%	6%	2%	2%	2%	2%

*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants

1.2 La principale raison de non-intérêt : l'adhésion effective à un autre régime de retraite

- Parmi les répondants qui ont déclaré ne pas être intéressés par le régime de retraite proposé par leur association d'artistes, 58% affirment que la raison de leur non-intérêt est qu'ils adhèrent déjà à un régime de retraite.
- Plus précisément, 48% des artistes non intéressés adhèrent à un régime de retraite dans le cadre d'un emploi non lié directement à l'exercice de leur art, 4% indiquent qu'ils participent à un régime de retraite offert par une autre association d'artistes ou de créateurs, 4% ont leur propre régime de retraite et 3% ont un régime de retraite avec leur conjoint(e).
- Parmi ceux qui ne sont pas intéressés au régime de retraite proposé, 9% n'en ont pas les moyens et 6% mentionnent que c'est parce que le régime proposé ne répond pas à leurs attentes.

Tableau 1.2.1 : Raisons du non-intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation au régime de retraite proposé par leur association

n= ceux qui affirment ne pas être intéressé par le régime de retraite

Raisons du non-intérêt (Plusieurs mentions possibles)	Total n=296	AQAD non- membres n=4*	AQAD n=26*	CMAQ n=73	RAAV n=91	UNEQ n=102
...parce que vous participez déjà à un régime de retraite dans le cadre d'un emploi NON LIÉ directement à l'exercice de votre art	48%	25%	35%	32%	45%	60%
...parce que vous êtes trop âgé et / ou êtes déjà à la retraite	21%	25%	19%	21%	23%	21%
...parce que vous n'avez pas les moyens/ pas assez d'argent/revenus insuffisant	9%	25%	15%	7%	11%	8%
...parce que ce régime de retraite ne répond pas à vos attentes	6%	25%	12%	11%	4%	4%
...parce que vous participez déjà à un régime de retraite offert par une autre association d'artistes ou de créateurs	4%	25%	23%	4%	3%	2%
...parce que vous avez déjà votre propre régime de retraite	4%	-	-	3%	8%	3%
...parce que vous avez déjà un régime de retraite avec votre conjoint(e)	3%	-	-	4%	4%	1%
...parce que vous vous occupez vous-même de votre retraite	3%	-	-	10%	2%	2%
Autre raison	3%	25%	8%	1%	4%	1%
Nsp/nrp	3%	-	-	5%	2%	2%

Total :
ceux qui
participent
déjà à un
autre
régime de
retraite :
58%

*Note 1 : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants.
Note 2 : Le total peut excéder 100%, les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs raisons.

- Parmi les 13 répondants qui participent déjà à un régime de retraite offert par une autre association d'artistes ou de créateurs, 7 adhèrent à un régime de retraite offert par la SARTEC, 1 par l'UDA et 1 par l'AQTIS.

Tableau 1.2.2 : Associations d'artistes ou de créateurs qui offrent déjà un régime de retraite aux répondants

n= ceux qui participent déjà à un régime de retraite offert par une autre association d'artistes ou de créateurs

Associations d'artistes ou de créateurs	Total (en nombre absolu) n=13*
Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)	7
Union des artistes (UDA)	1
Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)	1
Nsp/nrp	4

*Note : les résultats sont présentés en nombre absolu, étant donné le faible nombre de répondants

2. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du plan d'assurance collective

2.1 Plus de la moitié (53%) des artistes interrogés sont intéressés à participer à un plan d'assurance collective

Les auteurs dramatiques non-membres de l'AQAD, les membres de l'AQAD, du CMAQ, du RAAV et de l'UNEQ ont également été interrogés sur leur degré d'intérêt quant à la participation à un plan d'assurance collective mis en place par leur association et d'autres associations d'artistes. Ce plan d'assurance collective inclurait une assurance revenu, une assurance maladie (dont l'assurance médicament) et une assurance-vie. L'adhésion à ce plan aurait été obligatoire pour tous les membres des associations participantes, ce qui aurait permis d'obtenir des services d'assurance à un prix abordable.

- Au global, 53% des artistes interrogés sont intéressés à participer au plan d'assurance collective. En données réelles, cette proportion représente **1 908 membres**. Par contre, une proportion de 45% de répondants affirment qu'ils sont peu (11%) ou pas du tout intéressés (34%).
- Soulignons que les membres du CMAQ sont significativement plus nombreux à être intéressés au régime de retraite (63%). À l'opposé, les membres de l'UNEQ sont significativement plus nombreux à ne pas vouloir y participer (51%).

Les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à manifester...

... de l'intérêt pour le plan d'assurance collective proposé (53% de l'ensemble) :

- les membres du CMAQ (63%);
- les 18 à 34 ans (82%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total de moins de 30 000\$ (66%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe entre 20 000\$ et 39 999\$ (70%).

... du désintérêt pour le plan d'assurance collective proposé (45% de l'ensemble) :

- les membres de l'UNEQ (51%);
- les 65 ans et plus (54%);
- les répondants qui ont un revenu annuel total de plus de 40 000\$ (59%);
- les personnes dont le revenu résultant de l'exercice de leurs activités artistiques se situe à moins de 20 000\$ (45%).

Le graphique et le tableau de la page suivante présentent les résultats au global et selon les associations.

Graphique 2.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation à un plan d'assurance collective proposé par leur association

% de mentions « très » ou « assez intéressé »

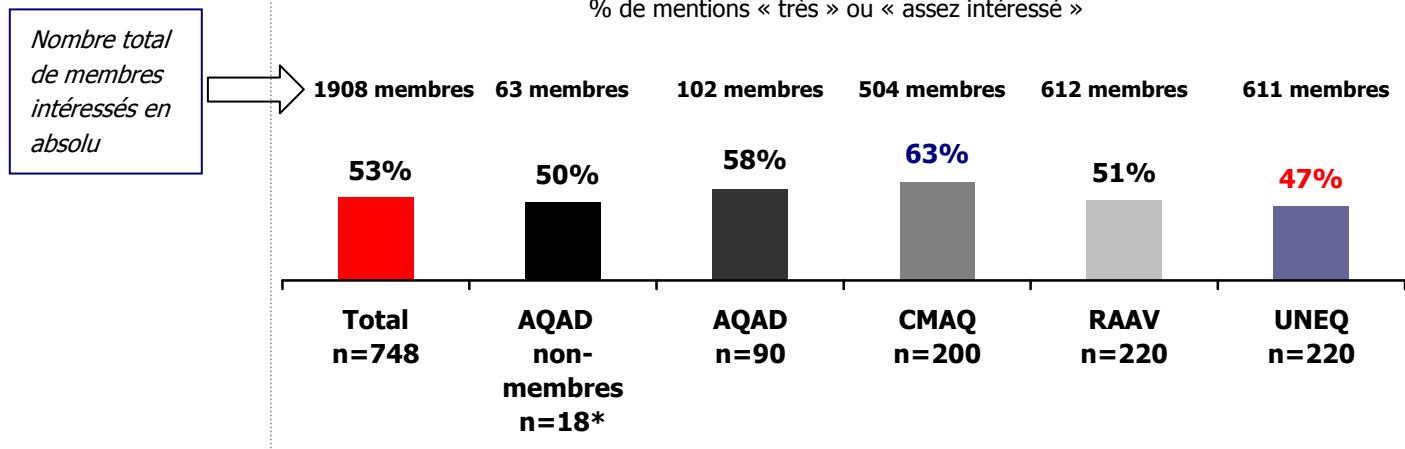


Tableau 2.1 : Degré d'intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation au plan d'assurance collective proposé par leur association

Degré d'intérêt pour le plan d'assurance collective	Total n=748	AQAD non-membres n=18*	AQAD n=90	CMAQ n=200	RAAV n=220	UNEQ n=220
TOTAL INTÉRESSÉ	53%	50%	58%	63%	51%	47%
Très intéressé	24%	28%	28%	27%	24%	21%
Assez intéressé	29%	22%	30%	35%	28%	26%
TOTAL PAS INTÉRESSÉ	45%	44%	40%	34%	45%	51%
Peu intéressé	11%	11%	14%	10%	11%	10%
Pas du tout intéressé	34%	33%	26%	24%	34%	42%
Nsp/nrp	2%	6%	2%	1%	2%	1%

*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants

2.2 Le fait d'adhérer déjà à un plan d'assurance collective serait le principal motif de non-intérêt

- Parmi les artistes interrogés qui déclarent ne pas être intéressés au plan d'assurance collective, 71% expliquent leur désintérêt parce qu'ils adhèrent déjà à un plan d'assurance collective.
- Plus précisément, 43% des artistes non intéressés adhèrent déjà à un plan d'assurance collective dans le cadre d'un emploi non lié directement à l'exercice de leur art, 20% sont couverts par les assurances collectives de leur conjoint(e), 6% participent à un plan d'assurance collective offert une autre association d'artistes ou de créateurs et 6% ont déjà leur propre assurance privé.
- Une proportion de 7% de ceux qui ne sont pas intéressés au plan d'assurance collective affirment que le plan d'assurance proposé ne répond pas à leurs attentes et 4% disent ne pas en avoir les moyens.

Tableau 2.2 : Raisons du non-intérêt des artistes interrogés à l'égard de la participation au plan d'assurance collective proposé par leur association

Ceux qui affirment ne pas être intéressé par le plan d'assurance collective

Raisons du non-intérêt (Plusieurs mentions possibles)	Total n=325	Auteurs dramatiques n=8*	AQAD n=36*	CMAQ n=69	RAAV n=99	UNEQ n=113
...parce que vous participez déjà à une assurance collective dans le cadre d'un emploi NON LIÉ directement à l'exercice de votre art	43%	12%	33%	19%	45%	54%
...parce que vous êtes déjà couvert par les assurances collectives de votre conjoint(e)	20%	12%	6%	23%	24%	19%
...parce que vous êtes trop âgé et / ou êtes déjà à la retraite	8%	-	8%	7%	9%	8%
...parce que ce plan d'assurance ne répond pas à vos attentes	7%	12%	6%	9%	8%	6%
...parce que vous participez déjà à une assurance collective offerte par une autre association d'artistes ou de créateurs	6%	62%	31%	1%	3%	4%
...parce que vous avez déjà votre propre assurance privé/personnelle	6%	-	8%	6%	6%	6%
Pas besoin/Ne veut pas s'embarquer dans un plan obligatoire	6%	12%	8%	13%	6%	3%
...parce que vous n'avez pas les moyens/pas assez d'argent/revenus insuffisant	4%	12%	6%	9%	3%	3%
Autre raison	2%	-	-	4%	1%	2%
Nsp/nrp	4%	12%	6%	10%	5%	1%

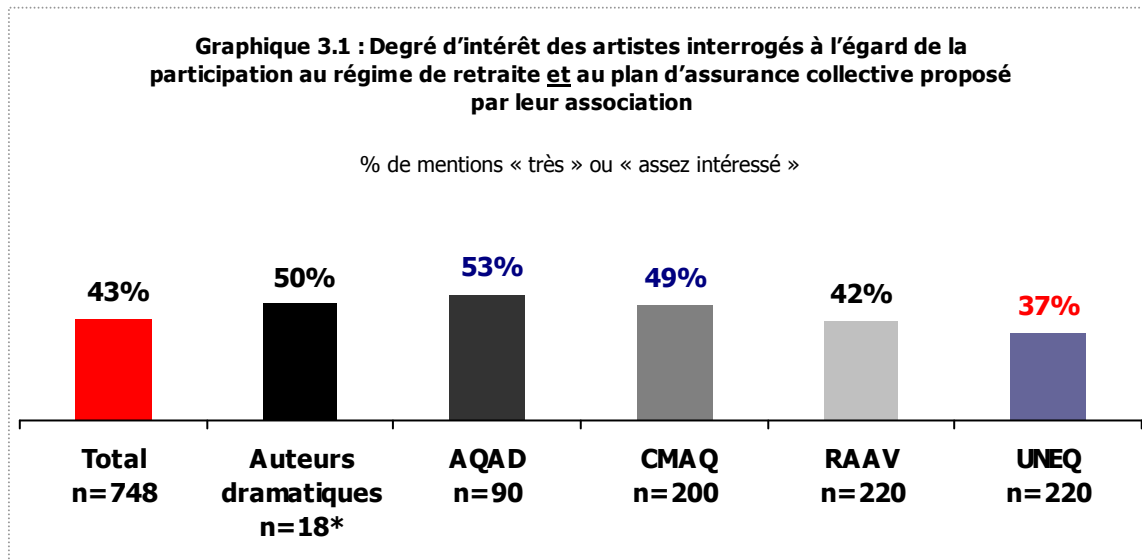
Total :
Ceux qui participent déjà à un autre plan d'assurance collective : **71%**

*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants

3. Degré d'intérêt des artistes à l'égard du régime de retraite et/ou du plan d'assurance collective

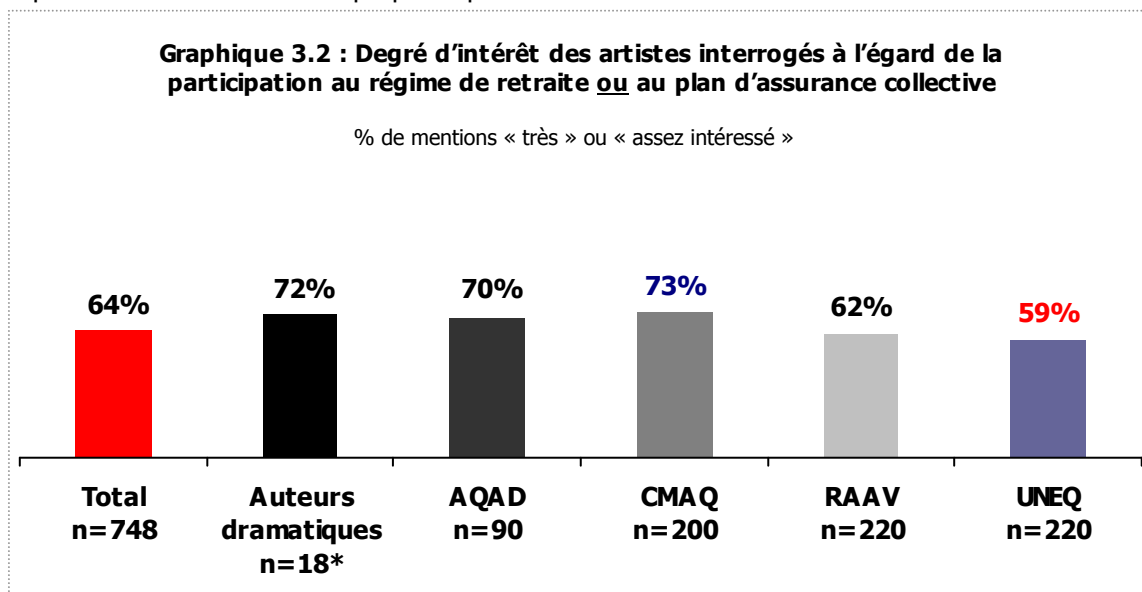
3.1 Une proportion de 43% des artistes interrogés seraient intéressés par les deux propositions

- À ce jour, 43% des répondants déclarent être intéressés à la fois au régime de retraite et au plan d'assurance collective proposés par leur association.



3.2 Près des deux tiers des artistes interrogés seraient intéressés à l'une ou l'autre des propositions

- À l'heure actuelle, 64% des répondants ont manifesté de l'intérêt soit au régime de retraite, soit au plan d'assurance collective proposés par leur association d'artistes.



*Note : les résultats sont présentés à titre indicatif seulement, étant donné le faible nombre de répondants